



**Nouvel
Envol**

Sport, Loisirs
& Séjours adaptés



ENFANTS

**ACTIVITÉS
SPORTIVES
ADAPTÉES**

SAISON 2025-2026



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Nouvel Envol a pour objectif de promouvoir et de rendre accessibles les activités physiques et sportives, les loisirs, la culture et les vacances aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Pour faire vivre ses activités, l'association s'appuie sur son conseil d'administration, son équipe de salariés formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et sur ses nombreux bénévoles.

3 DOMAINES



Sport

Différentes activités sportives régulières en groupe, pour enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap.

Loisirs / Sorties

Des sorties le vendredi soir, le samedi ou le dimanche, ainsi que des week-ends, pour des adultes en situation de handicap.



Séjours

Des séjours adaptés en France et en Europe pour des adultes en situation de handicap.

COMMENT M'INSCRIRE?

1) Contacter l'association : par téléphone ou par mail, afin d'établir ensemble le profil et les envies du sportif. Cela nous aidera à déterminer les activités adaptées.

***Si une place est disponible, l'association me transmet le dossier d'inscription.**

***Si aucune place n'est disponible, je suis sur la liste d'attente.**

2) Remplir et envoyer le dossier d'inscription : bulletin d'adhésion 2024-2025 / fiche d'inscription à l'activité / certificat médical de non contre-indication à la pratique.

3) Essai de l'activité (facultatif) : le sportif effectue 2 séances d'essai (pack découverte : **25€**)

***cf : conditions générales d'inscriptions.**

4) Paiement : Règlement de la cotisation annuelle (**20€**) + la facture annuelle.

***Les frais annuels peuvent être réglés en 3 fois.**

5) Participation : à l'activité au lieu et aux horaires indiqués.

QUELQUES DEMARCHES...

Qu'est-ce que le pass Sport ?



Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes.

Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2025.

50 euros pour aider les 6-30 ans à faire du sport

- Faire la demande sur : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Qu'est-ce que Mobistras ?



Mobistras est un service de transport effectué avec des véhicules adaptés, pour les personnes pour lesquelles l'usage du réseau ordinaire CTS est difficile.

Il permet aux bénéficiaires de réserver un trajet porte-à-porte, entre deux adresses situées dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg ou dans le centre-ville de Kehl. Le véhicule attend sur le trottoir et le conducteur aide le client à s'installer dans le véhicule.

Le service Mobistras est accessible avec un titre CTS (ticket ou abonnement). Tous les titres de la gamme tarifaire CTS sont utilisables, suivant le profil du client.

L'achat d'un ticket 1 trajet est également possible auprès du conducteur au tarif de 2,50€.

- Faire la demande sur : www.mobistras.strasbourg.eu

FOOTBALL



Adolescents de 14 à 20 ans



Lundi : 16h-18h



180€

+29€ (mineur) ou 34€ (majeur)

Licence FFSA*

Rejoins notre équipe et partage ta passion pour le foot ! Que tu sois débutant ou confirmé, profite d'un cadre convivial pour t'entraîner, progresser et t'épanouir en loisir ou en compétition.



Stade de la Ganzau
10, rue Amédée Caillot
67100 Strasbourg

Avec Antoine Pardonnet



*FFSA : Fédération Française du Sport Adapté

JEUX SPORTIFS

Enfants et adolescents de 8 à 15 ans



Mardi : 16h00 - 17h30

16h00-16h20 : goûter

16h20-17h30 : multi activités



390€

Tu veux pratiquer différentes activités ? Ce créneau est fait pour toi ! Au cours de l'année, tu auras l'occasion de pratiquer au moins trois activités sportives différentes. Au programme : basketball, football, badminton, tennis de table, danse, cirque...



IME Simone Veil

32 rue Maria Callas

67380 Lingolsheim



Avec Romain WEISLINGER



NOUVEAUTÉ!

GYM

Enfants de 3 à 12 ans



Mercredi : 14h00 - 15h00



350€

Tu aimes bouger, sauter, rouler, grimper ? Avec notre activité gymnastique, tu pourras t'amuser en découvrant ton corps, améliorer ton équilibre, ta coordination et prendre confiance en toi. Des parcours rigolos, des jeux moteurs, de la musique, des mouvements et plein de moments pour rire et se dépenser tout en douceur !



**Complexe Sportif de
l'Esplanade**
15 rue Louvois 67 000
Strasbourg

Avec Mathilde GIREAUD



NOS ACTIVITÉS AQUATIQUES



2 NIVEAUX POSSIBLES



450€

Les Mini-Dauphins (débutants)

Pour les enfants qui découvrent le milieu aquatique et souhaitent développer leur aisance aquatique. Jeux et familiarisation pour apprivoiser l'environnement aquatique en toute sérénité.



Mercredi de 14h00 à 15h30

Piscine de la Kibitzenau

Avec Antoine PARDONNET



Les Aventuriers aquatiques

Pour les enfants et adolescents qui souhaitent apprendre les bases de la natation sous forme de jeux et développer leur aisance aquatique.



Mercredi de 14h00 à 15h30

Piscine de la Kibitzenau

ou

Piscine de Hautepierre

Hautepierre :

Avec Solène FARADON



Mercredi de 15h30 à 17h00

Piscine de la Kibitzenau

ou

Piscine de Hautepierre

Kibitzenau :

Avec Antoine PARDONNET



FOOTBALL



Enfants de 6 à 14 ans



Mercredi : 16h30-18h



180€

Rejoins notre équipe et partage ta passion pour le foot ! Que tu sois débutant ou confirmé, profite d'un cadre convivial pour t'entraîner, progresser et t'épanouir en loisirs



Stade Joffre Lefebvre
42 rue de Graffenstaden
67 380 Lingolsheim

Avec Solène FARADON



JEUX MUSICAUX ET CORPORELS

Enfants et adolescents de 8 à 15 ans



Jeudi : 16h00 - 17h30

16h00-16h20 : goûter

16h20-17h30 : activité



390€

Tu adores la musique et tu as le rythme dans la peau ? Avec notre activité de jeux musicaux et corporels, tu pourras t'exprimer librement, développer ta motricité, ton aisance corporelle et ta confiance en soi.



IME Simone Veil

32 rue Maria Callas

67380 Lingolsheim

Avec Romain WEISLINGER



VELO

Enfants



Mercredi: 14h00 - 15h00



300€

Tu aimes pédaler ou souhaites apprendre à faire du vélo ? Avec notre activité vélo, tu pourras t'amuser tout en apprenant à mieux maîtriser ton deux-roues ! À travers des jeux, des parcours adaptés et des sorties à vélo, chaque enfant développe son équilibre, sa coordination et sa confiance.

Qu'on apprenne à pédaler ou qu'on perfectionne sa conduite, les séances sont pensées pour bouger, rigoler et se sentir fier de ses progrès.



Association Nouvel Envol

7b Place des Tanneurs

67380 Lingolsheim

Avec Estelle PETITHORY



NOUVEAUTÉ!

HANDBALL

Enfant de 8 à 18 ans



Samedi : 10h - 11h30



385€

Tu as envie de te dépenser jusqu'à la fin de la semaine, rejoins notre nouveau créneau handball! Votre nouvelle équipe vous permettra de développer votre coordination dans une ambiance chaleureuse et bienveillante



Gymnase Im Sand
27 Rue du Travail
67 380 Lingolsheim

Avec Solène FARADON



SUIVI INDIVIDUEL

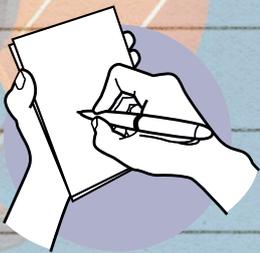
Adultes et enfants



Tu as des envies ou des besoins spécifiques, les cours collectifs sont trop intenses ou stimulants pour toi. Tu as besoin de calme, d'une attention particulière et que l'on construise un projet spécifiquement dédié à tes besoins, ton handicap et ta personnalité. Alors vient nous rencontrer et nous construirons avec toi un projet qui s'adapte à toi. Tennis, renforcement musculaire, marche nordique, natation, jeux de ballons, nous pouvons tout faire et tout adapter !



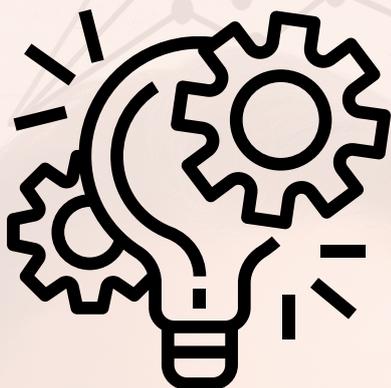
MES NOTES....



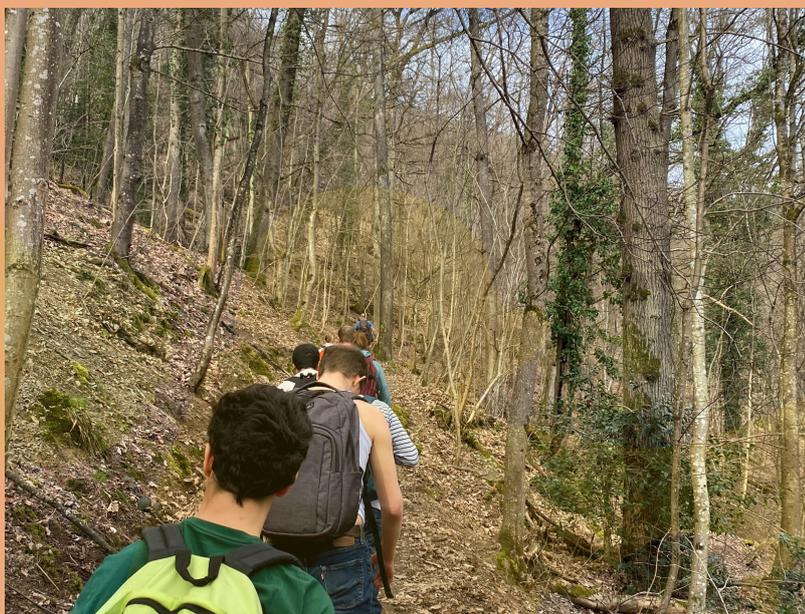


VOUS AVEZ DES ENVIES D'ACTIVITÉS QUI NE SONT PAS ENCORE DÉVELOPPÉES ?

*Nous sommes ouverts à toutes
nouvelles idées d'activités, alors
n'hésitez pas à nous faire part de vos
envies!*



MARCHE NORDIQUE



PARA-PÉTANQUE



PARA-FUTSAL





PARA-FOOTBALL

NATATION



DANSE



NOS EDUCATEURS SPORTIFS

Educatrice sportive : Solène FARADON



Educatrice sportive : Estelle PETITHORY



Educatrice sportive & Responsable du service sport : Mathilde GIREAUD



Educateur sportif : Romain WEISLINGER



Educateur sportif : Antoine PARDONNET



Conditions Générales d'inscription aux activités sportives adaptées

PREAMBULE :

Les présentes conditions de vente régissent les rapports entre Nouvel Envol et les bénéficiaires des prestations sportives.

Nouvel Envol est une association de droit local, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, dont le siège se situe à l'université de Strasbourg, UFR STAPS, Bâtiment Le Portique, 4 rue Blaise Pascal, CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex. Elle est inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg sous les références Volume 53 n°68. Nouvel Envol bénéficie d'un agrément sport délivré par la DRDJSCS le 01-07-2005 et est affiliée à la Fédération Française Du Sport Adapté (FFSA). Les activités sportives de l'association sont réservées aux membres de Nouvel Envol. L'inscription à l'une des activités sportives présentées implique l'acceptation des conditions générales de ventes ci-après.

1. RESPONSABILITE DE NOUVEL ENVOL :

Chaque sportif est assuré en cas de blessure par le contrat d'assurance n° RC PRO 2955194H auquel l'association a souscrit.

La mise en œuvre des activités sportives proposées suppose l'intervention d'infrastructures sportives et acteurs différents. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant, entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

Toute réclamation relative à une activité sportive doit être adressée dans un délai maximum d'un mois après l'événement, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la Poste faisant foi. Passé ce délai, Nouvel Envol se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à une activité sportive.

2. RESPONSABILITE DU PARTICIPANT :

Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement des séances d'activités sportives. La responsabilité du participant ou du représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de l'organisateur de toute particularité du participant.

Le sportif se doit de respecter le règlement intérieur (« les 10 règles d'or en sport ») fournit lors de l'inscription.

3. COTISATION :

Les activités sportives sont réservées aux membres de l'association Nouvel Envol. Pour être membre, il faut être à jour de sa cotisation annuelle et avoir rempli le bulletin d'adhésion de l'année en cours. Son montant est décidé chaque année en assemblée générale et est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Elle n'est pas comprise dans le prix des prestations sportives. Une fois le montant acquitté, le bénéficiaire a accès à toutes les activités de l'association.

En cas, d'arrêt de la pratique sportive la cotisation n'est pas remboursée.

4. MODALITES ET ORGANISATION :

L'âge minimum est de 6 ans pour s'inscrire sur nos activités sportives. 3 types de créneaux sont proposés :

- Créneaux enfants : 6 à 14 ans
- Créneaux adolescents : 10 à 18 ans
- Créneaux adultes : à partir de 18 ans

Les tranches d'âge sont données de manière indicative. La constitution des groupes dépend par la suite des compétences et aptitudes individuelles de chaque sportif, de la nature de l'activité, du groupe, etc... L'inscription sur une activité sportive est annuelle, les pratiquants sont engagés chaque semaine de la saison en cours, hors vacances scolaires et jours fériés.

5. INSCRIPTION :

Pour s'inscrire, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

ETAPE 1 : Contacter l'association par téléphone ou par mail, afin d'établir ensemble le profil du sportif (désirs, autonomie, âge, compétences, aptitudes physique et sociale, projet...).

Suite à ce contact, si une place est disponible sur le créneau sportif souhaité, l'association transmettra le dossier d'inscription.

Dans le cas où aucune place n'est disponible, l'association inscrira la demande sur une liste d'attente et s'engage à prévenir les personnes concernées si une place se libère.

ETAPE 2 : A la réception des documents d'inscriptions, le pratiquant renvoie le dossier complet afin que l'inscription soit définitivement validée et que le sportif puisse s'engager dans l'activité sportive choisie.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Le bulletin d'adhésion à l'association pour l'année en cours ;
- La fiche d'inscription ou de réinscription à l'activité sportive ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie (avec la mention compétition si le pratiquant a le désir de s'engager sur une pratique compétitive).

Nouvel Envol se réserve le droit de remettre la place à une autre personne si les documents ne sont pas réceptionnés avant le démarrage de l'activité et au plus tard 15 jours après la première séance.

ETAPE 3 : (pour les nouveaux inscrits) : Possibilité de réaliser deux séances d'essai (PACK DECOUVERTE). Pour effectuer les séances d'essais, le pack doit être payé avant ou le jour de la première séance.

A la suite des deux séances, les deux parties (l'association ou le pratiquant) ont le droit de ne pas valider l'inscription annuelle (projet non cohérent, groupe ne correspondant pas aux besoins, difficulté d'intégration, organisation, etc...). Dans ce cas, la place sera proposée à un autre sportif et aucun remboursement ne sera effectué sur le pack découverte.

Dans le cas où les séances d'essais sont validées, le sportif est inscrit sur l'ensemble des séances de la saison en cours et le montant acquitté pour ces deux séances sera déduit du tarif annuel.

ETAPE 4 : Présence et participation à l'activité. Le pratiquant inscrit à l'activité s'engage sur l'ensemble de la saison sportive, à venir par ses propres moyens sur le lieu de l'activité et aux horaires transmis par l'association chaque semaine. Le pratiquant s'engage à venir en séance avec une tenue sportive adaptée à l'activité.

Si le sportif souhaite arrêter l'activité voir « 9. Arrêt de la pratique ». Si l'association doit annuler de manière exceptionnelle ou modifier les modalités de la séance pour des raisons indépendantes de sa volonté, les pratiquants seront prévenus le plus rapidement possible avant la séance.

6. TARIFS :

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation par la hausse ou à la baisse. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant sur la facture seront fermes et définitifs.

Les tarifs comprennent :

- les frais d'organisation,
- les frais d'encadrement et d'intervention,
- la mise à disposition du matériel sportif et pédagogique,
- les droits d'entrées dans les infrastructures sportives.

Ils ne comprennent pas :

- la cotisation annuelle à l'association,
- le matériel personnel (tenue sportive),
- le transport jusqu'au lieu de pratique,
- les sorties/manifestations sportives facultatives qui peuvent être proposées.

7. PAIEMENT :

A l'inscription, une facture annuelle sera transmise par Nouvel Envol, elle sera à régler en 1 fois au plus tard 1 mois après réception ou en 3 fois au début de chaque trimestre d'activité (septembre, janvier et avril). Nouvel Envol se réserve le droit d'annuler une inscription si ces conditions ne sont pas respectées.

Le paiement peut se faire de 4 manières :

- Par chèque à l'ordre de l'association Nouvel Envol,
- Par virement bancaire en indiquant les références de la facture et le nom du pratiquant :
Crédit Mutuel Strasbourg Esplanade
IBAN : FR76 1027 8010 8200 0260 3564 521 - BIC : CMCIFR2A
- En espèces, directement à l'association Nouvel Envol (nous vous conseillons de prendre RDV),
- Par chèques vacances ANCV.

8. AIDE(S) FINANCIERE(S) POSSIBLE(S) :

Le PASS'SPORT : cette aide mise en place par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, permet de financer à hauteur de 50 € une partie des frais d'inscription à une activité sportive sous certaines conditions (coupon valable une seule fois dans la saison et pour un seul club) notamment pour les mineurs et les personnes bénéficiant de l'AAH. Le ministère enverra pendant les vacances d'été, un mail contenant un code. Ce code devra être transmis à Nouvel Envol dès l'inscription. Il permettra d'avoir une réduction de 50 € sur la facture sportive.

Toutes les informations sur : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Les chèques vacances ANCV : vous pouvez régler tout ou partie de vos frais d'activité en chèques vacances ANCV.

9. ARRÊT DE LA PRATIQUE :

Si vous deviez annuler/résoudre votre inscription, veuillez nous le faire savoir par mail ou par lettre recommandée (la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation) à l'adresse suivante :

Association Nouvel Envol—7b Place des Tanneurs— 67380 LINGOLSHEIM.

Le souhait d'arrêter une activité sportive doit être transmis à l'association minimum 30 jours avant la date de la fin souhaitée. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de problèmes médicaux particuliers. Toute demande d'arrêt est définitive, la place du sportif ne lui sera plus attribuée.

Nouvel Envol se réserve le droit d'annuler/résoudre l'inscription à une activité si la facture n'est pas réglée dans les temps imparties et si les présentes conditions ne sont pas respectées.

Elle se réserve également le droit de mettre fin à la participation d'un sportif après en avoir informé la famille et/ou établissement si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un créneau et aux bonnes relations de groupe.

10. DROIT A L'IMAGE :

Sauf information contraire, les photographies et films pris au cours des activités sportives, pourront être utilisés exclusivement pour les outils de communication de Nouvel Envol et pour les transmettre aux autres sportifs de l'activité.

11. PERTE ET VOL :

Il n'est pas rare qu'en collectivité un participant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Nouvel Envol ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, lunettes, appareils numériques...). L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une effraction soit constatée. Les petits vols pouvant parfois se produire ne rentrent pas dans ce cadre.

12. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (« Informatique et libertés »), vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez l'exercer en écrivant à : L'association Nouvel Envol, Madame Fiona BERNHARDT, 7b Place des Tanneurs - 67380 LINGOLSHEIM.



Nouvel Envol

Sport, Loisirs
& Séjours adaptés



Contacts

ASSOCIATION NOUVEL ENVOL

7b Place des Tanneurs
67380 LINGOLSHEIM



Mathilde
GIREAUD

Responsable du service sport adapté

Tél : 06.95.93.26.37

Bureau : 09.83.72.57.99



: sport@nouvelenvol.fr



: nouvelenvol.fr



: [nouvel envol](https://www.facebook.com/nouvelenvol)



: [nouvel.envol](https://www.instagram.com/nouvelenvol)

Pour accéder au site internet

**SCANNER LE
QR CODE**

